

Des ajustements des marchés locaux du travail par le biais d'échanges internes à la région et avec l'étranger

Anh Van Lu, Insee

Ces cinquante dernières années, les mobilités résidentielles et les déplacements domicile-travail ont eu une forte influence dans la régulation entre les ressources de main-d'œuvre des actifs résidents et les demandes exprimées par les acteurs économiques du Grand Est.

Entre 1968 et 2012, les actifs qui ont quitté la région sont 362 800 de plus que ceux qui s'y sont installés. Le nombre d'actifs du Grand Est travaillant quotidiennement hors de la région augmente pour sa part davantage que ceux faisant le chemin inverse : 138 500 personnes supplémentaires entre 1968 et 2012. L'ensemble des mouvements de migrations résidentielles et de déplacements domicile-travail permettent d'absorber une partie de l'augmentation de la population active de la région consécutive à l'augmentation des taux d'activité et de la démographie : 5 500 à 14 200 emplois par an, selon la période, sont couverts par des besoins en main-d'œuvre externe au Grand Est (figure 1).

Les évolutions de ces mobilités résidentielles et professionnelles au cours des périodes intercensitaires sont liées à celles de l'emploi. En période de croissance (de 1968 à 1975 et de 1990 à 2006), les échanges de la région avec le reste de la France et l'étranger sont globalement moins déficitaires qu'en période de stagnation, voire de baisse de l'emploi. Cette relation est moins forte pour les migrations résidentielles et les navettes domicile-travail prises séparément. Ainsi, la perte d'actifs du fait des mobilités entre 1975 et 1982 par rapport à la période précédente ne se retrouve que dans les migrations résidentielles. À l'inverse, la dégradation des échanges de 1982-1990 ne concerne que les navettes domicile-travail.

Emploi et mobilités en relation directe

Ces relations entre emploi et mobilités se retrouvent pour l'ensemble des zones d'emploi et pour chaque période intercensitaire

depuis 1968 (encadré 1). Entre 1968 et 2012, l'emploi varie selon les zones d'emploi, de - 1,5 % à Longwy jusqu'à + 1,2 % par an à Molsheim-Obernai (figure 2). Longwy est également la zone d'emploi qui perd le plus d'actifs du fait des mobilités : 19 100 par les migrations résidentielles, 19 700 par les déplacements domicile-travail, ce qui représente l'équivalent de 2,7 points de variation annuelle d'emploi. À l'inverse, la zone d'emploi de Molsheim est une des rares zones d'emploi du Grand Est qui gagne des actifs (+ 0,2 point) : + 10 500 par les migrations résidentielles, en partie compensées par une baisse de 6 300 des déplacements domicile-travail.

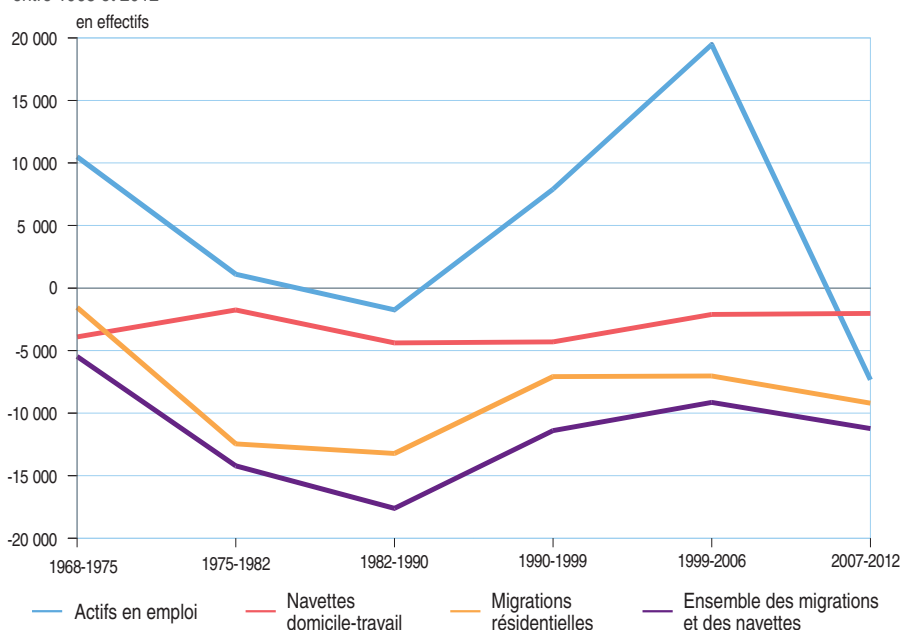
Des équilibres locaux dépendant des mobilités internes au Grand Est et avec l'étranger

Suivant leur position géographique et leurs caractéristiques, le rôle des mobilités dans l'équilibrage du marché du travail des zones d'emploi du Grand Est peut prendre différentes formes.

Entre 1968 et 2012, dans les zones d'emploi frontalières de Longwy, Saint-Louis, Thionville et Wissembourg, les évolutions des déplacements domicile-travail ont une forte influence dans l'équilibrage entre ressources et demandes locales de main-

1 Forte relation entre dynamiques de l'emploi et celles de l'ensemble des migrations résidentielles et des navettes domicile-travail

Évolutions annuelles moyennes de l'emploi et des mobilités entre le Grand Est et l'extérieur de la région entre 1968 et 2012



Lecture : entre 1968 et 1975, le nombre d'actifs en emploi du Grand Est augmente de 10 500 par an. Sur la même période, les migrations résidentielles diminuent la population active de la région de 1 600 personnes par an. Les actifs travaillant dans la région et n'y résidant pas augmentent plus que ceux effectuant le chemin inverse, de 3 900 personnes par an.
Sources : Insee, recensements de la population, Omphale 2010 - quotients de survie de l'Ined.

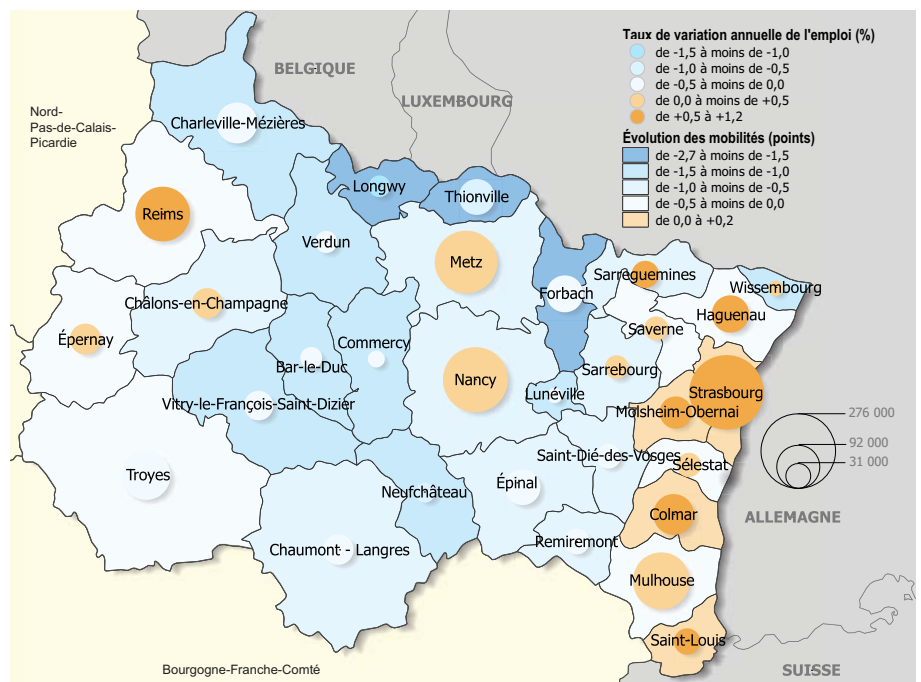
d'oeuvre (figure 3). Le développement du travail frontalier permet de répondre à une partie des ressources de main-d'oeuvre des actifs résidant dans ces territoires pour l'équivalent de 1,0 à 1,5 point de variation annuelle d'emploi. Les zones d'emploi de Forbach, Metz, Mulhouse et Sarreguemines présentent cette même caractéristique, mais à des degrés moindres.

Les zones d'emploi proches de celle de Strasbourg disposent également d'évolutions des navettes domicile-travail contribuant négativement à l'emploi local. La métropole strasbourgeoise tend à attirer des actifs résidant de plus en plus loin. À l'inverse, le phénomène de périurbanisation, soit les départs des habitants des centres urbains vers les périphéries, s'étend sur un périmètre toujours plus large. Dans ces zones, des migrations résidentielles favorables à l'emploi local viennent compenser les navettes domicile-travail.

Pour les autres zones d'emploi du Grand Est, le rôle des mobilités dans l'équilibre du marché du travail passe essentiellement par les migrations résidentielles d'actifs. Ces dernières contribuent le plus souvent négativement à l'emploi local, la région perdant des actifs au profit du reste du territoire français entre 1968 et 2012. Cependant, les écarts entre zones d'emploi sur les mobilités sont plus liés aux échanges internes au Grand Est et aux échanges avec l'étranger (encadré 2). ■

2 Des dynamiques de mobilité fortement liées aux disparités économiques

Évolutions d'emploi et dynamiques de mobilité dans les zones d'emploi du Grand Est entre 1968 et 2012



© IGN - Insee 2016

Lecture : entre 1968 et 2012, le nombre d'emplois dans la zone d'emploi de Molsheim-Obernai a augmenté de 1,2 % par an, le taux de croissance le plus élevé des zones d'emploi du Grand Est. C'est aussi le territoire qui a gagné le plus d'actifs par le biais des mobilités : actifs venant s'installer dans la zone ou actifs effectuant un déplacement quotidien pour aller y travailler. Cette amélioration des mobilités représentent l'équivalent de + 0,2 point d'emploi.

Source : Insee, recensements de la population.

Encadré 1

Mise en évidence d'une relation directe entre emploi, migrations résidentielles et déplacements domicile-travail

Afin de mettre en évidence la relation entre emploi et mobilités, les évolutions de l'emploi des zones d'emploi du Grand Est ont été régressées linéairement sur celles de l'effet lié aux migrations résidentielles et du solde des déplacements domicile-travail, pour chaque période intercensitaire. La relation linéaire est significative au seuil de 95 % sur toutes les périodes intercensitaires pour les migrations résidentielles et l'ensemble des mobilités, soit le cumul des migrations résidentielles et des navettes domicile-travail. La qualité d'ajustement du modèle de régression (R^2) est meilleure pour l'ensemble des mobilités que pour les migrations résidentielles seules. La relation linéaire mise en évidence entre l'emploi et l'ensemble des mobilités est quasi-directe : les coefficients de régression pour la variable explicative sont proches de 1 quelle que soit la période considérée.

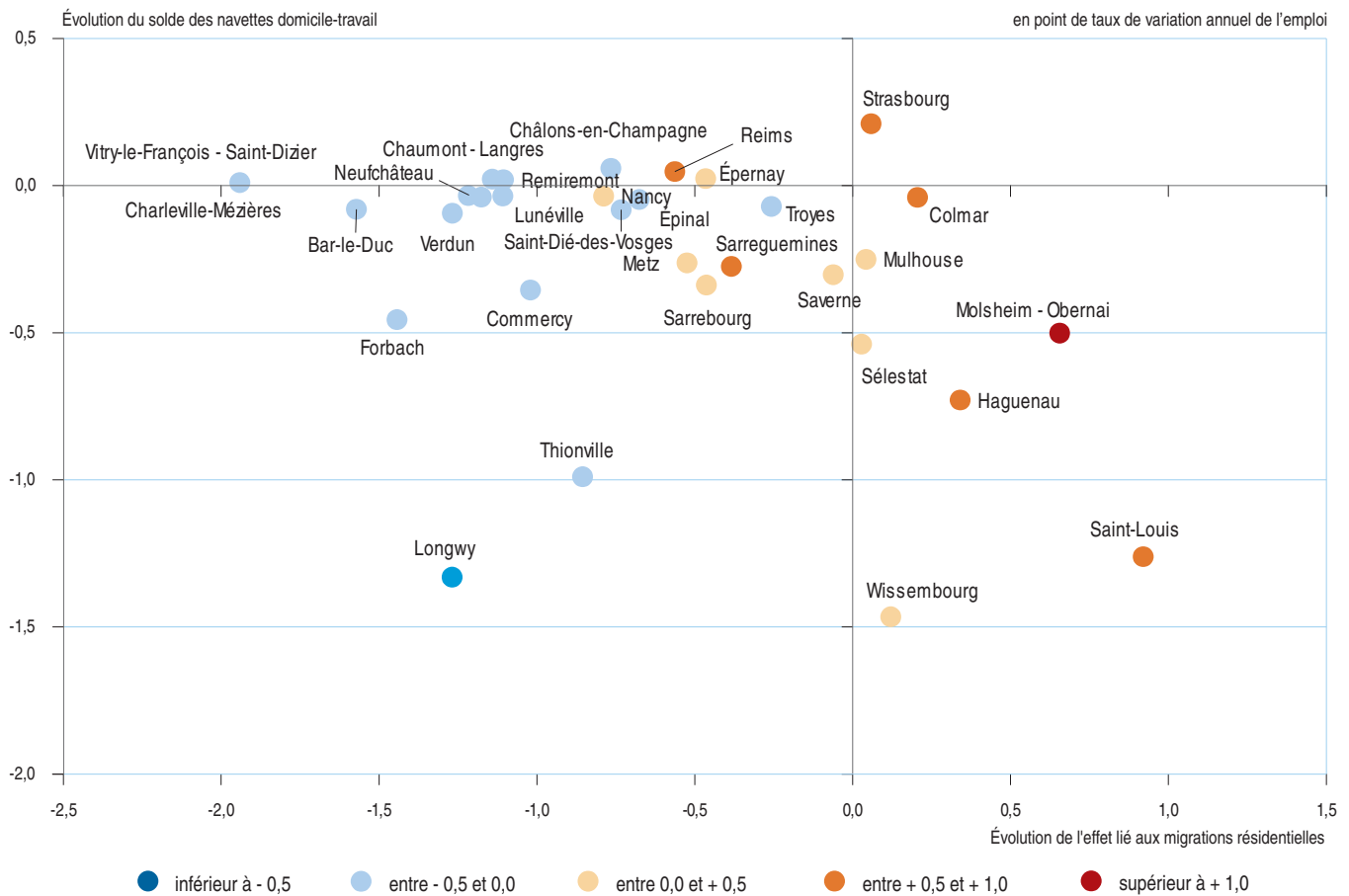
Encadré 2

Une liaison plus forte de l'emploi avec les échanges internes au Grand Est et les échanges avec l'étranger

Afin de mieux comprendre les liens entre emploi et mobilités, les évolutions d'emploi des zones d'emploi du Grand Est ont été régressées linéairement sur le cumul de l'effet lié aux migrations résidentielles et du solde des déplacements domicile-travail selon trois grandes destinations (autre zone d'emploi du Grand Est ; reste de la France ; pays étranger) des flux entre 2007 et 2012. La relation linéaire est significative au seuil de 95 % pour les échanges avec les autres zones d'emploi du Grand Est et les échanges avec le reste du territoire français. Elle l'est également pour les mobilités cumulées vers deux des destinations. La qualité d'ajustement du modèle est la meilleure pour le cumul des échanges entre zones d'emploi du Grand Est et les échanges avec l'étranger. Le R^2 est significativement plus élevé que pour les autres combinaisons de destinations (F-Test au seuil de 95 %).

3 Un ajustement du marché du travail par les navettes domicile-travail pour les zones d'emploi frontalières et limitrophes aux plus grandes agglomérations

Évolution des mobilités par zone d'emploi du Grand Est entre 1968 et 2012



Lecture : entre 1968 et 2012, l'emploi s'accroît de 0,7 % par an dans la zone d'emploi de Saint-Louis. Dans le même temps, le solde des navettes domicile-travail se dégrade de l'équivalent de 1,3 point de variation de l'emploi tandis que les migrations résidentielles font croître la population active de la zone, représentant l'équivalent de 0,9 point de variation de l'emploi.

Sources : Insee, recensements de la population, Omphale 2010 - quotients de survie de l'INED.